

Justificatif généré le 03/10/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 03/10/2024
Département : Val-de-Marne (94)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19401578944377-2015J00051_2024-08-16
N° d'annonce : 19401578944377-2015J00051_2024-08-16

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

EXTRAIT DE JUGEMENT - ARRÊT DE LA COUR D'APPEL INFIRMANT UNE DÉCISION
SOUMISE À PUBLICITÉ
JUGEMENT EN DATE DU 16 AOÛT 2024

PRESTIGE VIANDE

Siège social : 31 Avenue des Charentes, 94585 Rungis Cedex
520241076 R.C.S. Paris

Activité : commerce de gros (commerce Interentreprises) de viandes de boucherie

Greffé du tribunal de Creteil. Arrêt de la cour d'appel de Paris en date du 16 août 2024 infirmant la décision rendue par le tribunal de commerce en date du 15 décembre 2021 . , et statuant à nouveau prononce une faillite personnelle de 3 ans au lieu de 7 ans à l'égard de M Emmanuel COUCAUD. .